Image not found or type unknown

# Reprises d'une partie du prêt immobilier de mon conjoint

Par **laure2013**, le **14/10/2015** à **14:31**

Bonjour

Je souhaiterai savoir si il est possible de reprendre une partie du prêt de mon conjoint

En effet il a acheter une maison l'année dernière et je souhaiterai pour l'avenir pouvoir participer financièrement mais aussi et surtout acquérir une partie du bien au cas ou il nous arriverais quelque choses l'un a l 'autre.

Pour le moment nous ne sommes pas mariés mais nous devons nous pacser très rapidement. Donc je souhaiterai savoir si cela est possibe, quelles démarches dois je entreprendre et vers qui me tourner pour finaliser ce projet

Je vous remercie par avance de votre aide

Cordialement

Laure

Par **youris**, le **14/10/2015** à **17:43**

Bonjour,
Le fait de participer au remboursement du prêt de votre concubin (et non conjoint) ne vous rendra pas propriétaire du bien;
Il faut pour cela modifier le titre de propriété du bien donc voir un notaire.
Salutions

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés